

pendant, il ne lui a pas été adjugé de prix. La conclusion à tirer de ce fait est qu'il doit y avoir eu dans le township au moins quatre champs d'un plus grand rapport que celui-ci.

Pommes.—Une attention plus soignée donnée à ce fruit, cette année, sera bien récompensée par le haut prix auquel il se vend. Le meilleur moyen de conserver les pommes, c'est de les mettre sur des tablettes, dans une cave fraîche, aussitôt après qu'elles ont été cueillies, plutôt que de les laisser exposées pendant le jour à la chaleur du soleil, et à la fraîcheur de la nuit. Ces changemens constants les rendent sujettes à se gâter plutôt. Il faut d'abord apporter beaucoup de soin à les trier et à les assortir. Un demi-picotin à la vente en éloignant les bonnes pratiques. Il faut assortir les différentes qualités, et le haut prix des meilleures feront que les autres obtiendront un prix raisonnable. Tout ce qui en est envoyé au marché devrait être assorti de cette manière.

CORRESPONDANCE.

Au Réd. du Journal du Cultivateur.

MONSIEUR,—Je me suis trouvé à l'assemblée de la Société d'Agriculture du Comté de Québec, le 23 février dernier, et j'ai été un peu peiné d'y voir un si petit nombre d'agriculteurs pratiques, fait qui ne montre que trop clairement le peu d'intérêt qu'on prend à l'agriculture. L'assemblée procéda néanmoins aux affaires du jour, et le digne président de la Société, J. W. Dunscomb, éc., lut un compte-rendu bien rédigé faisant connaître les procédés de la société, durant l'année passée, et prouvant que les affaires de la société sont dans un état prospère. Les directeurs méritent les remerciemens des cultivateurs du comté de Québec, pour la méthode qu'ils ont adoptée de distribuer une portion considérable de leurs fonds en prix pour des fermes bien administrées et des récoltes sur pied, laquelle est un des meilleurs plans qui puisse être adopté pour améliorer l'agriculture; et un système qui, selon moi, devrait être suivi par toute société qui reçoit des octrois des fonds publics. Pour preuve de l'avantage du plan ci-dessus, je n'ai besoin que de référer les cultivateurs à ce qu'a fait la Société d'Agriculture de Montréal. C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai vu nos dignes et industrieux agriculteurs, William Davidson et fils, vainqueurs pour les fermes bien conduites, quand il est connu que ce sont des fermiers payant rente et qui cultivent un sol de qualité très inférieure. Comme cultivateur, je me flatte que les directeurs nouvellement élus suivront le plan ci-dessus, préférablement à l'ancien système de donner une grande somme d'argent en prix pour un minot ou deux minots de grain au plus. Un tel plan n'est pas de nature à donner de l'encouragement à l'agriculture, il n'est propre qu'à encourager la malhonnêteté, ce que je prouverai. Sous un tel

système un cultivateur honnête et industrieux n'a pas la moindre chance de pouvoir remporter un prix. Le plan auquel on ordinairement recourus les "attrappeurs de prix," est de trier à la main, froter, tremper, garder le grain d'une année à l'autre, mendier et emprunter. A l'une des expositions du district, tenue près de Québec, un cultivateur montra plusieurs échantillons d'excellent grain, mais après que son blé eut été examiné de près, on trouva qu'il était mêlé avec du petit plomb; et un autre individu fut surpris, pesant son orge une seconde fois; et les délinquans furent convenablement privés du droit d'obtenir des prix, quand autrement ils auraient pu en remporter: Je ne puis terminer les remarques qui précèdent, sans tâcher de faire comprendre à tous les cultivateurs la nécessité de soutenir ce journal, qui ne coûte qu'une bagatelle et qui contient néanmoins, dans chacun de ses numéros, une foule de renseignemens utiles sur des sujets qui se rattachent à l'agriculture.

Votre, etc.,

UN HONNÊTE CULTIVATEUR.

Ferme de Cowdenknows,
Comté de Québec,
20 mars, 1854.

PRODUIT CONSIDÉRABLE ET PROFITABLE.

On nous informe que M. Monteith, cultivateur, de la Côte St. Paul, a obtenu, l'année dernière, mille quarts d'oignons rouges de deux acres de terre, ou sur le pied de quinze cents minots par acre, qu'il a vendus au prix de douze schelins six deniers le minot, faisant une somme de six cent-vingt-cinq livres, courant.

La graine avait été achetée de MM. William Lyman et cie., rue St. Paul.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

L'Exposition ou Montre Annuelle de *Chevaux Entiers*, pour le Comté de Montréal, a eu lieu vendredi, 31 mars, et les chevaux suivans ont été inscrits:

- Cheval appartenant à Pierre Groux, de St. Laurent.
- Cheval de 4 ans, appartenant à Edward Quinn, Longue-Pointe.
- Cheval appartenant à Joseph Connaissant, Ville de Montréal.
- Cheval appartenant à Benjamin Décary, Côte St. Laurent.
- Cheval de 3 ans, appartenant à Robert Coté, Petite Côte.
- Cheval appartenant à Edouard Rochon, Côte des Neiges.
- Cheval, *Clyde*, appartenant à John Dods, Petite Côte.
- Cheval, *Clifton*, de 3 ans, do do
- Cheval appartenant à Basile Groux, St. Laurent.

Chevaux de Selle.

- Cheval appartenant à Noël Pourrier, Rivière St. Pierre.
- Cheval, *Morgan*, appartenant à George Hastings, Petite Côte.
- Cheval, *Bob Logic*, appartenant à George Swinburn, Ville de Montréal.
- Do do do.

MARCHÉS DE MONTRÉAL.

- Foin, de 12 à \$13 les 100 bottes.
- Paille, de 7 à \$8 do.
- Bœuf, \$6½ les 100lbs.
- Porc, de 6½ à \$7½ do.
- Mouton, de 2 à \$7½, la carcasse.
- Veau, de 2½ \$7½, do.
- Froment, de 8s à 9s, le minot.
- Mais, 6s.
- Seigle, 5s.
- Orge, de 4s 6d à 4s 9d.
- Avoine, de 3s à 6d.
- Pois, 5s 9d.
- Sarrasin, 5s.

On observera que le foin s'est encore élevé au-dessus de son plus haut prix précédent. La paille est stationnaire.

Nous devons faire observer que les prix que nous quoton ne sont pas ceux auxquels les commercans revendent, et sur lesquels ils doivent faire du profit, mais ceux que demandent et obtiennent les producteurs.

Les grains de toutes sortes ont haussé, de même que le fourrage.

Les quotations pour le veau sont baissées, en conséquence de la rareté de bons veaux vivans.

ARBRES FRUITIERS.

LES Soussignés ont à vendre un superbe assortiment de POMMIERS à POMMES GRISES, BOURASSAS, FAMEUSES ST-LAURENTS, RIBSTON PIPPINS, HARVEST APPLE, GLORIA MUNDI, EMPEREUR ALEXANDRE, POMMES-PECHES, RENETTES, BEAUTÉS DE MONTRÉAL, etc., etc. Aussi, quelques beaux PRUNIERS, tous choisis avec le plus grand soin et garantis les meilleurs de leurs espèces. Les acheteurs auront le privilège de pouvoir choisir de deux Pépinières de sols différens. S'adresser à GEO. McKERRACHER, Rue Partenais, Foubourg de Québec, ou à Sumner Hill, (ci-devant le terrain de John McGregor), Chemin de la Côte des Neiges, ou à

JOHN AULD,
No. 3, Rue St. Nicolas.
Montréal, 1er avril, 1854.

AVIS.

LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE du Bas-Canada, qui n'ont pas encore fait rapport de l'ELECTION de quatre MEMBRES pour le BUREAU D'AGRICULTURE, pour remplacer les Membres qui se retirent par sort, sont priées de le faire si ns délai, soit au Ministre de l'Agriculture, à Québec, soit au soussigné, à Montréal.

Par ordre
WM. EVANS, Secr.-Trés. du
Bureau d'Agriculture.
Montréal, 1er avril, 1854.